

Programme du BILAN DE COMPETENCES

Le bilan de compétences est **une action de formation professionnelle** ayant pour objet de permettre à un actif (sans aucun pré-requis), d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations dans le but de définir un **projet professionnel** et, le cas échéant un **projet de formation**.

Il est une **prestation réglementée** nécessitant une **démarche volontaire de la part du bénéficiaire**.

Contexte de réalisation

Le bilan de compétences est une démarche personnalisée qui peut être effectuée pour répondre, selon les personnes, à différentes aspirations :

- Faire le point sur sa situation professionnelle à un moment précis,
- Réfléchir à l'orientation que l'on souhaite donner à sa carrière,
- Un désir d'évolution professionnelle,
- Une volonté de valoriser le parcours professionnel,
- Une prise de recul face à une situation professionnelle source de difficultés,
- Mieux cibler une démarche de recherche d'emploi,
- Un projet de reconversion (réorientation, changement de poste...),
- Un attrait pour la création ou la reprise d'entreprise,

Objectifs

« Le bilan de compétences doit permettre à un salarié de passer en revue ses activités professionnelles dans le but de :

- Faire le point sur ses expériences personnelles et professionnelles.
- Repérer et d'évaluer ses acquis liés au travail, à la formation.
- Mieux identifier ses compétences et aptitudes.
- Déceler ses potentialités inexploitées.
- Recueillir et mettre en forme les éléments lui permettant d'élaborer un projet professionnel ou personnel.
- Optimiser ses ressources personnelles et organiser ses priorités professionnelles.
- Mieux utiliser ses atouts dans des négociations d'emploi ou dans des choix de carrière. » ¹

¹ Ministère du Travail, circulaire DFP n° 93/13

Modalités de réalisation du bilan de compétence :

Le bilan de compétences comporte 3 phases

- La phase préliminaire.
- La phase d'investigation (interne et externe).
- La phase de conclusion.

Il se déroule sur une période de 2 à 3 mois et comprend 8 entretiens individuels, en face à face ou à distance (au choix du bénéficiaire), **de 1H30 à 2H30** et des **périodes de travail personnel** entre chacune des séances.

Chaque séance d'entretien est séparée de la suivante par un délai en moyenne d'une semaine à 15 jours afin de favoriser la démarche réflexive et la réalisation des explorations à mener en inter-session.

L'entretien individuel, en face à face ou à distance (au choix du bénéficiaire), se déroule de la façon suivante :

- Un échange sur l'état d'avancement de la réflexion, les résultats de recherche, les obstacles rencontrés, les freins afin de les lever.
- Une analyse des recherches réalisées en intersession.
- Un approfondissement des travaux et/ou le positionnement sur un nouvel axe d'étude.
- Un débriefing de la séance et une invitation à de nouvelles actions à mener.

Les différentes phases de la prestation et leur contenu

La Phase préliminaire : 1er RDV du bilan

- Rappel des circonstances du bilan (analyse de la demande).
- Définir conjointement la problématique du bilan selon les attentes et les besoins du bénéficiaire.
- Expression du (ou) des projets professionnels ou recueil et mise en forme des éléments permettant d'élaborer un projet professionnel.
- Personnaliser et cadrer le contenu de la prestation.

Selon la problématique retenue dans le cadre du bilan de compétences, les étapes lors de la phase d'investigation seront personnalisées.

La Phase d'investigation : les deux étapes

La phase d'investigation interne : du 2ème au 4ème entretien

- Etude des différentes expériences pour mise en exergue des points de satisfaction et d'insatisfaction sur le plan personnel et professionnel.
- Analyse des formations et des expériences professionnelles afin d'identifier les compétences et les motivations.
- Réalisation d'un portefeuille de compétences.
- Passation et analyse des questionnaires d'orientation et d'auto-évaluation (selon les projets, les objectifs et les métiers ciblés).
- Analyse des intérêts et goûts professionnels.
- Analyse des caractéristiques de personnalité afin d'identifier les ressources personnelles et les axes de développement.
- Formalisation des atouts professionnels et personnels.
- Analyse des aires de mobilité professionnelle fonction des atouts professionnels, des atouts issus de l'analyse de la personnalité, des motivations et des expériences professionnelles.
- Identifier les pistes professionnelles et/ou les domaines d'activité souhaités (recherches documentaires : secteur d'activité, métier...).

La phase d'investigation externe : du 5ème au 7ème entretien

- Confirmer les pistes professionnelles envisagées (analyse du marché de l'emploi, enquête professionnelle...).
- Analyse d'adéquation et validation des orientations professionnelles.
- Analyse des axes de progrès en fonction du/des projet(s) professionnel(s) retenu(s).
- Identification des démarches à accomplir.
- Formalisation des actions à mener pour la réalisation du/des projet(s) professionnel(s) (candidatures, formation, création d'entreprise, VAE, VAP...).

La Phase de conclusion : 8ème entretien

Finalisation d'une stratégie gagnante et d'un plan d'action avec remise de la synthèse du bilan comprenant :

- Les circonstances du bilan de compétences.
- Les éléments constitutifs du projet professionnel (description du projet souhaité et de son environnement socio-économique).
- Les points d'appui aux projets : Le parcours professionnel, les domaines de compétences et leur transférabilité, les centres d'intérêt et goûts professionnels, les caractéristiques de personnalité.
- Les axes de développement nécessaire à la réalisation du projet.
- Les étapes de mise en oeuvre du/des projet(s) professionnel(s).
- La conclusion du bilan.

Le **document de synthèse** est la trace écrite de la démarche de bilan, c'est un document personnel dont le seul destinataire est le bénéficiaire.

Le suivi à 6 mois de la fin du bilan :

- Entretien en face à face ou téléphonique sur l'avancée du/des projet(s) professionnel(s)

La démarche de Bilan de compétences

Avec CO-ACTIONS

Engagements de notre Organisme :

- Rendez-vous d'information gratuit planifié dès la prise de contact (moins de 15 jours).
- Commencement de la prestation en fonction des disponibilités et contraintes du bénéficiaire.
- Favoriser le pouvoir d'agir du bénéficiaire en qualité d'acteur du bilan.
- Proposer une méthodologie de conduite de bilan individualisée.
- Une approche positive de développement de valorisation des talents pour construire un projet professionnel épanouissant.
- Ecoute active et posture d'accompagnement.
- Mise à disposition d'outils, de documentations et de techniques fiables.

L'ensemble des actions menées dans le cadre du bilan sont conformes au respect :

- de la loi « Avenir professionnel » n°2018-771 du 5 septembre 2018 et des articles L.1233.71, L.6313-1 et R.6313-4 à R.6313-8 du Code du travail.

- du code de déontologie (respect, écoute, neutralité, secret professionnel : article 226-13 du code pénal) – CSBC.

Environnement de la prestation (si prestation en présentiel) :

- Accueil téléphonique et échanges dématérialisés réguliers.
- Local accessible aux personnes à mobilité réduite (à Saint-Paul-lès-Dax et Habas).
- Bureau individuel garantissant la confidentialité des échanges.
- Ordinateur avec accès Internet.
- Parking (normes PMR).

Consultant :

Les entretiens sont réalisés par un consultant qualifié (certification professionnelle de la Fédération de la Formation Professionnelle).

Au cours de la prestation, le consultant propose la démarche de façon individualisée. Il accompagne la progression et les choix du bénéficiaire dans le cadre d'une démarche réflexive et de la posture déontologique d'accompagnement.

Méthode et outils d'investigations utilisés :

- Guide support au bilan de compétences (*Ligne de vie, questionnaires d'auto-évaluation, portefeuille des compétences, fiches métiers, supports d'enquêtes...*)
- Entretiens d'explicitation.

Tests psychotechniques utilisés :

- *Test d'Inventaire des intérêts professionnels*
Vocation (Central test).
- Test d'inventaire de personnalité et des valeurs
Profil PRO 2 (Central test).

Coût et durée du Bilan de compétences

Co-actions, organisme de formation n° : 72 33 08530 33, Datadock.

Bilan de compétences 1 500, 00 € (net de TVA).

Nombre d'heures : 24 heures dont 16 heures d'entretien individuel, en face à face ou à distance (au choix du bénéficiaire), soit 8 entretiens au minimum.

Modalités de financement

Il existe différents dispositifs qui permettent d'obtenir un financement du bilan de compétences. Le bilan de compétences peut être financé :

- Par l'employeur, dans le cadre d'un bilan de compétences intégré au plan de développement des compétences de l'entreprise ou avant un congé de reclassement. Un abondement de l'OPCO peut être sollicité.
- En utilisant le compte personnel de formation (CPF), que l'on soit salarié ou demandeur d'emploi, dès lors que les droits acquis sont suffisants. Un abondement de l'OPCO peut être sollicité par les salariés.
- Par Pôle emploi, avec l'aide individuelle à la formation (AIF).
- Par des fonds personnels.

Pour les fonctionnaires ou agents publics des dispositifs spécifiques aux fonctions publiques existent.



Fabien Geley
06 76 99 64 11
fabien.geley@ntymail.com



Contacts

Co-actions _ Fabien Geley

Saint-Paul-lès-Dax, Habas, Pontonx-sur-l'Adour, Saint-Sever, Hagetmau.

Tel : 06.76.99.64.11

fabien.geley@ntymail.com

Référente Handicap - Christine DENIBAUD

Tel : 06.19.88.67.68

cdenibaud@co-actions.coop

CO-ACTIONS_ SCIC_SAS_ à capital variable - Siret 529 817 157 00066 - NAF 8299Z -
RCS Bordeaux 529 817 157 - Code APE : 8299Z, organisme de formation n° 72 33
08530 33, Datadock, siège à Ferme des Marahans, 33840 CAPTIEUX.

Fabien Geley _Les Sens En Soi_
Tel : 06.76.99.64.11 , contact@lessensensoi-sophro.com

CO-ACTIONS : SIRET 529 817 157 00066 - NAF 8299Z

SCIC SAS à capital variable - RCS Bordeaux 529 817 157 - Code APE : 8299Z - Organisme de formation n° 72 33 08530 33



Fabien Geley
06 76 99 64 11
fabien.geley@ntymail.com



Fabien Geley_Les Sens En Soi_
Tel : 06.76.99.64.11 , contact@lessensensoi-sophro.com
CO-ACTIONS : SIRET 529 817 157 00066 - NAF 8299Z

SCIC SAS à capital variable - RCS Bordeaux 529 817 157 - Code APE : 8299Z - Organisme de formation n° 72 33 08530 33